SEGUIN MOREAU
Communication sur le Progrès - Année 2015-16

SEGUIN MOREAU adhère depuis huit ans au Pacte Mondial des Nations Unies et se positionne comme ambassadeur des dix principes de cet engagement à l'échelle de son marché, c'est-à-dire celle de la filière viti-vinicole.

SEGUIN MOREAU s'efforce ainsi de promouvoir les dix principes du Pacte Mondial en son sein, auprès de ses salariés, mais également chez ses clients, fournisseurs et partenaires de toute nature.
Ces dix principes sont autant de thèmes sur lesquels des projets sont mis à l'étude au sein de notre société, puis déployés en plan d'actions. Le présent document développe trois d'entre eux, initiés ou mis à terme au cours de l'année 2015-16, ainsi qu'un point à date sur la situation de l'entreprise concernant la lutte contre la corruption :

CONDITIONS DE TRAVAIL :
Plus de fluidité pour moins de stress

ENVIRONNEMENT :
Installation d'une nouvelle chaudière biomasse

DROITS DE L'HOMME :
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :
Point à date de la situation de l'entreprise.

Par cette nouvelle Communication sur le progrès, SEGUIN MOREAU renouvelle son engagement en faveur du Pacte Mondial des Nations Unies.

Fait à Cognac le 30 août 2016,

Nicolas MÄHLER-BESSE
Directeur Général

SEGUIN MOREAU - AVENUE DE GIMEUX CS 10225 MERPINS - 16111 COGNAC CEDEX
T. +33 (0)5 45 82 62 22 - F. +33 (0)5 45 82 14 28 - WWW.SEGUIN-MOREAU.FR

CONDITIONS DE TRAVAIL :
Plus de fluidité pour moins de stress

Partant du constat qu'un accès facile à l'information et des échanges fluides entre les salariés évitent le stress, SEGUIN MOREAU a décidé d'agir sur l'évolution de son parc informatique et son organisation interne.

C'est ainsi que deux projets parallèles ont été menés cette année afin de fluidifier l'accès à l'information et sa bonne circulation inter-service.

RENOUVELLEMENT DES INSTALLATIONS INFORMATIQUE

SEGUIN MOREAU a procédé cette année à une revue complète des installations et de l'organisation de ses services informatiques ; l'entreprise a choisi de mettre en place un système d'infogérance assurée par un prestataire externe. Celui-ci garantit l'entretien et l'état de fonctionnement de nos installations. Le renouvellement du parc informatique (hors production), serveurs et postes de travail, a été effectué. L'intervention d'un ergonome sur chaque poste de travail a permis d'améliorer le confort des salariés à leur bureau.

PLANNING

Cette opération s'est déroulée entre octobre 2015 (passage au réseau de fibre opique) à juillet 2016 (renouvellement du premier tiers du parc bureautique comportant 88 PC)

BÉNÉFICES OBSERVÉS

- Un accès aux informations plus fiable et plus rapide, limitant le stress :
  - ✓ le débit est passé de 2 Mbits à 10Mbits,
  - ✓ les disques durs récents et performants ont facilité un accès rapide aux données (traitement et stockage).

- Plus de coupures réseau intempestives et donc plus de blocage de l'outil de production en atelier sur nos deux sites français de Cognac et de Bourgogne.

- Une meilleure ergonomie de chaque poste de travail, limitant les risques de troubles musculo-squelettiques (inflammation du canal carpien, problèmes lombaires, cervicaux, visuels, etc.) Les matériels installés comportaient notamment :
  - ✓ des souris verticales évitant la fatigue du poignet,
  - ✓ des écrans plus grands (24 pouces) et réglables en hauteur,
  - ✓ des claviers sans fil limitant l'encombrement du bureau.

- Des économies réalisées : l'opération dans son ensemble a réduit les coûts informatiques de façon significative.

RÉORGANISATION DE CERTAINS SERVICES « SUPPORT »

Le bilan de la campagne commerciale 2015-16 a mis en évidence des circuits parfois erratiques de circulation de l'information en interne, notamment au cours du processus allant de la prise de commande à la livraison du client.

Afin d'améliorer la situation sur ce point précis, une nouvelle entité a été créée début 2016, baptisée « Service Clients ». Celui-ci rassemble les services achats (hors bois), administration des ventes, planification, logistique et après-vente. Un poste de Responsable de service a été créé à cette occasion, qui a été pourvu par promotion interne.
De nombreux échanges sont en effet nécessaires entre les différentes entités de ce service, afin de garantir aux clients une livraison conforme à leur commande, dans le délai souhaité. En période d'activité haute (de juin à octobre, lorsque nos clients vignerons préparent les vendanges et affinent leur besoin au regard du rendement de leur vigne), la pression est forte car les commandes sont nombreuses et arrivent toutes en même temps, avec un degré d'urgence important. Pendant ces quelques mois, une excellente réactivité est nécessaire pour que l'ensemble du processus se déroule sans accroc.

En rassemblant ces différents services sous une même hiérarchie, nous permettons aux 12 personnes concernées d'avoir une meilleure visibilité sur l'amont et l'aval de leur poste, et de mieux prendre en compte les impératifs de leurs collègues de travail. Cela permet également de mettre en place une plus grande polyvalence, et de renforcer ainsi la motivation et les compétences de chacun.

Le coût de cette opération est faible (pas d'investissement majeur) pour des résultats dont nous pourrons juger avec recul, dans un an. Ils seront vraisemblablement peu quantifiables, mais l'enquête de « vécu », qui est pratiquée tous les ans en fin de période haute au sein des équipes, permettra de faire émerger dans quelques mois les résultats qualitatifs de cette réorganisation.

ENVIRONNEMENT :
Installation d'une nouvelle chaudière biomasse

Le site de production de SEGUIN MOREAU à Cognac a connu différentes phases de travaux d'extension des bâtiments au cours de dix dernières années. Ceux-ci ont conduit à une augmentation significative des volumes de bâtiment à chauffer. Cependant, le dimensionnement des installations de chauffage, lui, n'a pas été revu en conséquence.
Afin de faire face au pic du besoin de chauffage en hiver, l'entreprise compensait depuis plusieurs années le sous-dimensionnement de sa chaudière principale (biomasse) par la location d'une seconde chaudière (fioul) de 1MW en complément hivernal.

Cette solution n'étant écologiquement plus soutenable/acceptable, nous avons décidé de remplacer cette année la chaudière biomasse existante (765kW) par une unité neuve et d'une puissance supérieure (1200kW, biomasse également).
La chaudière existante était utilisée pour le chauffage des ateliers ainsi que pour la production de vapeur pour les besoins du process de fabrication en atelier. Le combustible utilisé reste le même, à savoir des copeaux et sciures de bois provenant de l'usinage des pièces constituant les fûts et tonneaux : il s'agit de chêne sec à 15% d'humidité.
Le silo existant et dédié au stockage des sciures et copeaux a été conservé et son système d'alimentation de la chaudière a simplement été adapté pour la nouvelle unité.

OBJECTIFS

Les objectifs principaux de ce projet étaient :

- de diminuer la consommation d'énergie liée à l'activité de chauffage,
- mais également d'améliorer les conditions de travail des opérateurs en ayant toute l'année une température correctement régulée dans les ateliers.

A terme, cette nouvelle chaudière permettra également d'augmenter le périmètre de chauffage biomasse du site de Cognac. En effet, la chaudière est dimensionnée pour pouvoir alimenter de futures extensions du réseau de chaleur vers les bâtiments administratifs, de futures extensions, etc.

PLANNING

Les travaux se sont déroulés entre octobre 2015 et mars 2016, en plusieurs étapes :

- dépose de la chaufferie existante
- rénovation et mise aux normes de la chaufferie

- rénovation du réseau de chaleur des ateliers de production
- installation chaudière biomasse 1200kW + panoplie hydraulique
- mise en service chaufferie

RÉSULTATS & PERSPECTIVES

Depuis mars 2016, la chaufferie et les réseaux de chaleur sont opérationnels et le rendement biomasse a été amélioré de 60% (estimation) à 90%.
Les émissions polluantes sont conformes aux engagements du constructeur de chaudière biomasse, soit un niveau de poussières <150mg/m^3.
Une chaudière gaz de ville de 262 kW est aussi installée en chaufferie pour les besoins de production de vapeur basse pression utilisée pour le cintrage de pièces de bois.

Ces travaux vont permettre une diminution annuelle des émissions de gaz à effet de serre estimée à 120 tonnes équivalent CO_2.
De plus, afin de garantir une bonne diffusion de la chaleur, et de limiter les besoins en combustible, des travaux de reprise et de calorifugeage des réseaux ont été réalisés dans les ateliers, entrainant une augmentation de la température dans les ateliers en plein hiver.

DROITS DE L'HOMME
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
Point à date de la situation de l'entreprise

DROITS DE L'HOMME

Les plans d'actions initiés ces trois dernières années et mis en avant dans nos précédentes CoP se sont poursuivis en 2015-16 :

- Plan « Oxygène » : sécurité, pénibilité, démarche 5S, etc.
- Plan « Bien-être au travail » : ergonomie, évacuation du stress, etc.
- Plan « Egalité hommes/femmes »

Ils se sont principalement traduits cette année par plusieurs créations de postes, permettant ainsi de continuer à structurer l'activité de l'entreprise, qui suit un rythme de croissance soutenu :

- Création d'un poste de Technicien Méthode Produit,
- Embauche de 4 ouvriers en atelier de production,
- Embauche d'un animateur Sécurité en alternance pour 1 an.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La politique commerciale de l'entreprise définit la marge de négociation dont chaque membre de l'équipe dispose avec son portefeuille de clients. Les relations commerciales sont encadrées par un reporting hebdomadaire et mensuel, un suivi personnalisé des commerciaux sur le terrain par leur responsable hiérarchique, ainsi qu'un entretien annuel global sur les performances.
Ce processus permet à l'entreprise de se prémunir au maximum contre le risque de corruption « en aval ».

En amont, sur le plan de nos approvisionnements et pour le choix de nos prestataires, nous procédons sur la base de cahiers des charges et d'appels d'offres, lorsque l'ampleur du projet le justifie. Nous faisons de toutes façons toujours appel à plusieurs fournisseurs, que nous sollicitons pour avoir plusieurs devis et pouvoir comparer le rapport qualité/prix de façon complète et exhaustive. Nous comparons des critères objectifs et nous attachons à rester impartiaux.

Cette situation est inchangée depuis 2012 : ce système de fonctionnement est pertinent et efficace, au regard de notre taille et de notre activité.